



Faillite de l'entreprise: comment vivre avec ses crédits

Par **julien**, le **12/11/2010** à **14:40**

Bonjour, je possède un tabac qui va bientôt être mis en faillite car je ne peux plus payer mes crédits et mes dettes dépassent 500000 euros. Quels aides puis-je avoir autre que le dossier de surendettement, en effet je n'aurais accès qu'à ce dossier que 6 mois après avoir déposer le bilan car j'ai le statut de commerçant et non de particulier. Mais pendant ces 6 mois quelles autres aides ou soutient puis je avoir car je n'aurais plus de revenue et toujours des crédits à payer.

Par **maniongui**, le **13/11/2010** à **14:01**

Bonjour!
quelle est la forme de votre société?

Par **julien**, le **13/11/2010** à **18:27**

Merci de m'avoir répondu, ma société est une s.n.c. (je possède un tabac).

Par **maniongui**, le **13/11/2010** à **18:30**

Je vais essayer de voir les modalités pour les crédits.

Il faudrait juste faire attention car en SNC, vous avez une responsabilité illimitée, c'est à dire que les créanciers de votre de société peuvent poursuivre vos biens pour le paiement des dettes de la société.

Par **julien**, le **14/11/2010** à **15:17**

Merci encore de répondre, j'étais au courant de ces informations. J'aimerais pouvoir garder ma maison (car elle est hypothéquée) et de toute façon les créanciers n'en tirerons pas grand chose, donc je voudrais juste continuer à payer mes dettes sans perdre ma maison. Sachant que je paye un crédit pour cette maison et que c'est ma résidence principale.

Par **maniongui**, le **14/11/2010** à **15:26**

Moi je suis élève avocat, j'ai ma société qui s'occupe d'aider les personnes ayant les difficultés comme les vôtres.

Pensez-vous qu'avec la liquidation de votre entreprise, il y aura assez d'actifs pour epurer vos dettes?

Voulez-vous, apres la liquidation de votre société, trouver un accord pour vos dettes pour essayer de de voir?

Cordialement